



NOTRE VILLAGE

# Le BULLETIN DE Laneuvelotte

MARS 2022

## L'édito du maire

Nous partageons le même village, les mêmes rues et la même actualité. Une actualité qui nous fait agir ou réagir !

Réagir quand nous entrevoyons une issue à cette crise sanitaire avec la fin du port du masque qui effraye ou soulage. Réagir quand nous apercevons les prochaines élections présidentielles qui portent indifférence ou intérêt. Réagir quand nous voyons les images de cette terrible guerre en Ukraine.

Et c'est en agissant que la population de Laneuvelotte a choisi de réagir en faisant preuve collectivement de solidarité, cette solidarité que vous aviez encore récemment exercée pendant la crise sanitaire. Nous ne pouvons accepter ces actes. Nous ne pouvons accepter de voir des gens préférer guerroyer. Nous choisissons d'agir pour la paix ! Parce que, comme l'évoquait Hannah Arendt, « toutes choses se décident par la parole et la persuasion, et non par la force ni par la violence. ».

Aujourd'hui, comme hier, je suis fier d'être membre de cette commune et d'en être le représentant et de vous voir préférer la paix ici ou ailleurs.

Agir pour les autres, c'est aussi agir pour notre commune. Nous continuerons avec conviction, plaisir et engagement à le faire parce que c'est tellement bon d'entendre dans le bus menant les aînés vers Kirrwiller « Ah il faut vraiment que l'on refasse la fête à Laneuvelotte ! ». Parce que c'est exceptionnel de voir des enfants de notre village entrer à l'Assemblée nationale, lieu hautement symbolique de notre République.

En ces temps parfois difficiles, notre capacité à agir et notre solidarité seront nécessaires pour affronter la hausse du coût de l'énergie, du carburant, .... Mais je reste convaincu que c'est ensemble que nous parviendrons à vaincre ces tempêtes en agissant pour et avec les autres. Afin d'œuvrer pour la paix, y compris à l'intérieur de chacun d'entre nous...



Après le succès de l'atelier de Pâques à la bibliothèque le 23 mars, place à la chasse aux œufs...



C'est simple comme un sms pour être alerté en cas d'évènement imprévu. Inscrivez-vous sur [www.laneuvelotte.fr](http://www.laneuvelotte.fr) !

## INFOS

## Le renouvellement des cartes d'identité et passeports

La délivrance des cartes d'identité et des passeports est gérée par un certain nombre de mairies. Vous trouverez la marche à suivre et la liste des mairies, dont ne fait pas partie Laneuvelotte, sur <https://service-public.fr>. La plus proche est située à St Max. Nous vous conseillons d'anticiper vos démarches au vu du nombre croissant des demandes actuellement.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les demandes d'autorisation d'urbanisme

La Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné a conventionné avec celle du Bassin de Pompey pour l'instruction de vos demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables,...).

Vous pouvez notamment obtenir les formulaires de demandes et être accompagné(e)s via le site <https://www.bassinpompey.fr> ou au 03.83.49.81.92

### POUR ALLER PLUS LOIN

Un sujet, une idée ? Chacun d'entre nous est acteur de la vie de notre village et les élus seront ravis d'échanger avec vous...

#### HORAIRES DES PERMANENCES DE LA MAIRIE

LUNDI DE 15H00 A 19H00 (PRESENCE DES ELUS A PARTIR DE 17H00)

VENDREDI DE 15H00 A 18H00

## Une collecte à Laneuvelotte pour le peuple ukrainien

A l'initiative de Sophie MIRANDA, habitante du village, une collecte a été organisée les 7, 8 et 9 mars dernier à Laneuvelotte. Produits de soins, d'hygiène, couvertures ont été apportés en nombre, l'équivalent de 6 m3, par les habitants de Laneuvelotte. Les élus et le personnel communal se sont rapprochés de la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné et ont participé à la logistique et à l'acheminement de cette collecte vers Champenoux. Destination ensuite Strasbourg, puis la Pologne et les villes ukrainiennes de Lviv, Kiev et Karkiv. Un grand merci aux « sans culottes » pour cet élan de solidarité !



Champenoux pour les maternelles) et transmettre tous les renseignements nécessaires.

## La lecture de contes à la bibliothèque

La lecture du conte à la bibliothèque, jouxtant la mairie, a lieu à partir de 18h00 le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, à savoir le 6 avril, le 4 mai, le 1<sup>er</sup> juin et le 6 juillet. La lecture suivra le rythme des fêtes et des saisons.

## Les scrutins électoraux en 2022

Quatre scrutins s'annoncent en 2022 avec les élections présidentielles (1<sup>er</sup> tour le 10 avril et le 2<sup>ème</sup> tour le 24 avril 2022) puis les élections législatives (1<sup>er</sup> tour le 12 juin et 2<sup>ème</sup> tour le 19 juin). Les cartes électorales sont renouvelées et seront distribuées par la mairie auprès de chaque foyer. Les modalités de procuration sont assouplies via l'utilisation du site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) ou du formulaire cerfa n°14952\*03. Vous devrez ensuite vous rendre à la gendarmerie pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration. Vous pouvez désormais donner votre procuration à une personne qui vote dans une autre commune. Le vote devra toutefois bien se dérouler à Laneuvelotte, dans la salle de la mairie.

## Les inscriptions à l'école, c'est maintenant !

Les préinscriptions pour la 1<sup>ère</sup> rentrée scolaire des enfants nés en 2019 sont lancées. Il suffit de se rendre en mairie avec votre livret de famille et une attestation de domicile afin de solliciter une attestation signée par le maire. Cette attestation, accompagnée des documents et des coordonnées téléphoniques et mail des parents, sera transmise au syndicat scolaire de la Bouzule qui reviendra vers les parents pour fixer une date de visite de l'école (située à

## Après la fibre, la réception de la 5 G

Un grand nombre d'habitants bénéficient de la fibre depuis son déploiement en août dernier. La couverture du territoire en 5G a une autre vocation, celle de la mobilité. Elle doit vous permettre de mieux communiquer avec votre téléphone portable ou de mieux utiliser les objets connectés dont vous disposeriez. L'antenne existante se situe au lieu-dit Les Sablons, à l'écart des maisons. La 5G y succède à la 4G.

## Des travaux dans votre maison ?

Un nouveau service a été mis en place par la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné avec un guichet unique de l'habitat chargé de vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique (isolation des combles, changement de système de chauffage,...). Un numéro à contacter, le 03.83.49.81.19 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h (19h le mardi).

## De nouveaux ateliers France services

Une série d'ateliers gratuits est proposée au siège de la Communauté de Communes à Champenoux en avril. Ils porteront sur la préparation de la retraite (par la CARSAT), sur l'utilisation d'AMELI (par la CPAM) ou encore sur la thématique de l'humidité dans les logements (par Si toit lien). Toutes les infos sur <https://www.comcom-sgc.fr/les-ateliers-collectifs-gratuits/>

Pour suivre les infos de votre commune, rendez-vous sur [www.laneuvelotte.fr](http://www.laneuvelotte.fr)



# Les projets en cours

## Retour sur la venue du char de St Nicolas

Le dimanche 12 décembre 2021 marquait le retour de St Nicolas à Laneuvelotte. Et pour marquer ce retour, la municipalité avait choisi de l'annoncer tambours battants. C'est ainsi que la batucada, dirigée par Maxime Ertz, professeur à l'école de musique de la communauté de communes de Seille et Grand Couronné, a assuré le tempo du défilé du char dans la grande rue et la route de Voirincourt, avec une centaine d'habitants présents qui découvraient ou redécouvraient cette tradition. Entre « les anciens » du village pour certains émus de revoir ce défilé, et d'autres habitants plus habitués à un défilé nancéien « derrière des barrières », la proximité entre habitants ainsi qu'avec le Saint patron des écoliers réchauffait les cœurs bien avant le chocolat chaud, le vin chaud et les gâteaux servis et préparés par Katia. Et pour finir de se divertir, le spectacle de la Compagnie Balle et Arts se tenait au sein-même du village, dans les espaces installés pour l'occasion, avant de voir St Nicolas gâter les enfants et repartir heureux d'avoir fait des heureux.

## Les travaux à l'entrée de la commune se poursuivent...

Débutés en septembre, les travaux à l'entrée de la commune, côté Seichamps, le long de la RD674, ont marqué une

pause contrainte et forcée cet hiver avec la fermeture des centrales à béton.

Fin février, l'entreprise Thiriet a donc repris la pose des bordures alors que les nouveaux candélabres entraînent en fonctionnement. Les radars pédagogiques, un dans chaque sens de circulation, seront eux posés dans les prochaines semaines.

Afin de participer à l'embellissement de cette zone, des plantations ont été prévues et les plans ont été finalisés avec l'entreprise ID VERDE. Une attention particulière continue à être portée par les élus municipaux et les entreprises auprès des riverains et des automobilistes afin de limiter les gênes liées à ces travaux et éviter que la grande rue ne constitue une voie de délestage idéale. Avec la fin de l'intervention de l'entreprise Thiriet, les feux de circulation ont pu être retirés. La fin des travaux est proche...



## La Bibliothèque s'anime avec succès

Par magie, les cinq animatrices de la bibliothèque, Corinne GENAY, Méméne BERTRAND, Rosine GROSS, Emilie L'HUILLIER et Aurélie KHATIRI ont transformé la 6<sup>ème</sup> édition nationale des nuits de la lecture en une belle soirée d'animation dans notre commune. Autour de l'univers d'Harry Potter, les animations ont su captiver les plus petits confortablement installés pour la lecture de contes. Puis se sont enchaînés tours de magie, ateliers de bricolage et



expériences où chaque petit sorcier a pu trouver son bonheur. Pour finir, Virginie BOURCY est venue dédicacer son premier roman qui est disponible à la bibliothèque (reportage photos sur [www.laneuvelotte.fr](http://www.laneuvelotte.fr)).

Et de la magie, il en faudra encore pour faire apparaître des œufs en chocolat au sein de notre village à l'occasion de l'évènement organisé dimanche 10 avril. Rdv à 10h30 sur la placette devant la mairie avec un joli conte de Pâques suivi de la chasse aux œufs.

## Le projet de rénovation de la mairie-bibliothèque salué

Dans le cadre d'un évènement organisé par le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), organisme rattaché au Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, la commune de Laneuvelotte a été mise en avant grâce au projet de rénovation de la mairie-bibliothèque.

Ce projet a été salué, parmi 10 projets architecturaux réalisés au sein de la Meurthe-et-Moselle, comme une manière de « traduire des ambitions en projets qualitatifs » et « une approche exemplaire d'urbanisme contemporain en milieu rural et périurbain ». Une présentation du projet aux élus et professionnels présents a pu être menée le 7 décembre dernier par Alexandre SCALABARINO, maître d'œuvre sur ce projet, et Nicolas L'HUILLIER, maire de la commune.



**DELIBERATIONS****SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 DECEMBRE 2021**

Une délibération figurait à l'ordre du jour avec la résiliation d'un bail rural sur le terrain ZD7 Pré des puces loué à Francis GENAY et la validation de sa location auprès de Julien GENAY pour un loyer de 73,89€ de l'hectare, pour neuf années.

A titre d'information, le conseil municipal évoque le lancement pour un an d'un dispositif de mobilité solidaire, MOBISOL, entre conducteurs bénévoles et habitants sollicitant une aide pour leurs déplacements. Plus d'informations au 03.72.47.21.37 ou <https://mobilitesolidaire.mobicoop.fr/>.

Francis GENAY et Gérard MANGIN informent sur l'avancée du chantier de la RD674 qui associera Gilles ADAM et les entreprises Thiriet et ID Verde pour prévoir les plantations sur cette zone.

Sur le volet animation, Matthieu MOCKELS évoque le dernier évènement sur la commune pour St Nicolas et la belle dynamique de la bibliothèque avec deux

nouvelles animatrices bénévoles qui ont rejoint l'équipe composée au total de 5 habitantes motivées. Des idées d'animation sont émises par les élus et seront étudiées.

La communication a été renforcée avec Yann GENSOLLEN, qui a été conseiller municipal délégué sur ce projet pendant plusieurs mois. Cela a permis le lancement du site internet [www.laneuvelotte.fr](http://www.laneuvelotte.fr) fréquenté par près de 2 000 visiteurs sur l'année. A signaler aussi 5 envois de sms pour notamment des coupures d'eau ou encore le passage de la balayeuse dans les rues du village. Ces sms sont désormais reçus par plus de 70 personnes inscrites à ce nouveau service via le site internet de la commune qui se développera encore en 2022. La communication papier sera maintenue avec les bulletins municipaux et les flyers distribués au fil de l'actualité.

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 FEVRIER 2022**

Le conseil municipal approuve le principe de dissolution du syndicat

intercommunautaire scolaire du 1<sup>er</sup> cycle qui gère notamment les gymnases les plus proches de notre commune, comme Lay-St-Christophe, Pulnoy ou encore Essey-lès-Nancy. Il a été validé un maintien de l'accès des associations de notre territoire, comme l'ASGC, auprès de ces équipements et la poursuite d'une réflexion sur la pratique sportive et son développement au sein de notre territoire

Le conseil municipal autorise ensuite la réalisation d'investissements en ce début d'année avant le vote du budget 2022. Sont cités les travaux de la RD674 et l'installation d'un vidéoprojecteur à la bibliothèque.

Enfin, Gilles ADAM succède à Yann GENSOLLEN sur les fonctions de conseiller municipal délégué, avec pour thématique cette fois les projets environnementaux. Il indique que cela pourra prendre la forme de plantations de haies mais aussi d'actions menées avec les jeunes du village afin de participer à leur sensibilisation.

## Les rendez-vous qu'il ne fallait pas manquer !



Un pont entre  
générations...

De Paris à  
l'Alsace...



Les habitants de Laneuvelotte ont voyagé avec la municipalité cet hiver.

Près de 20 enfants ont passé une journée dans la capitale et ont pu entrer et visiter ce lieu emblématique qu'est l'Assemblée nationale le 2 mars dernier en compagnie des élus municipaux et de Carole GRANDJEAN, Députée de notre circonscription.

Un petit mois plus tard, c'est à Kirrwiller que se sont rendus les aînés de Laneuvelotte dans une folle ambiance le 5 mars avec un réel plaisir de se retrouver et de partager un bon moment entre gastronomie et divertissement.